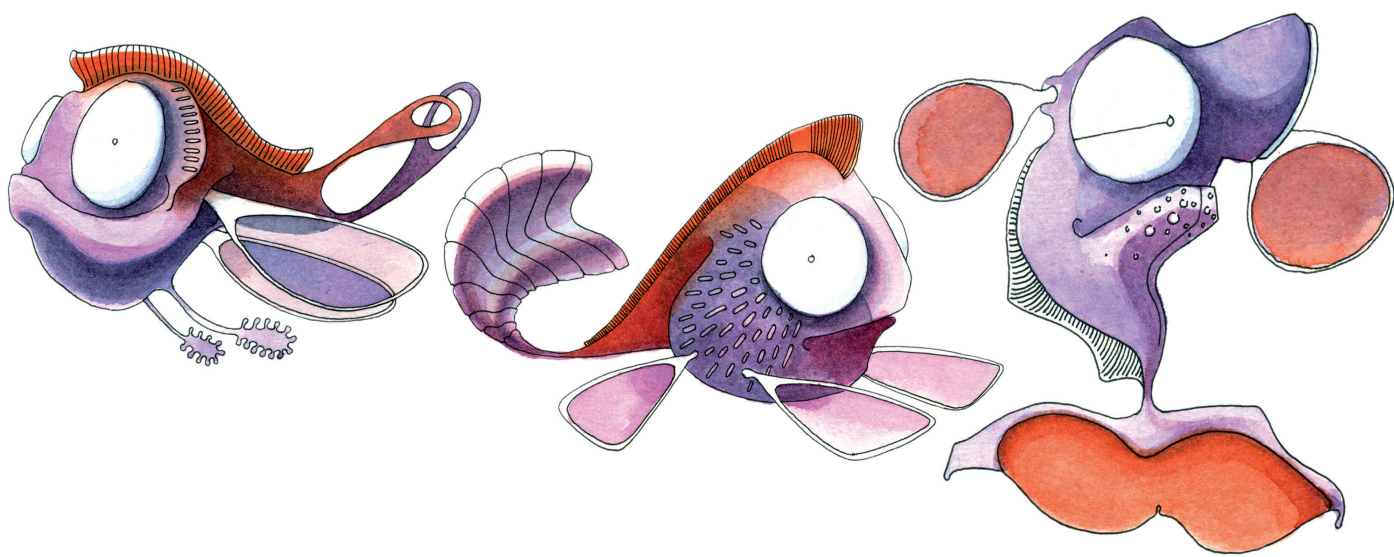


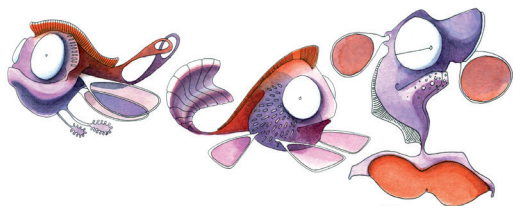
# RAPPORT D'ACTIVITÉ

Douzième exercice de fonctionnement  
du Conseil Consultatif des eaux occidentales australes



Du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019





# Sommaire



<b>1. Introduction</b> .....	3
<b>2. Les priorités de travail du CC Sud au cours de l'exercice 2018-2019</b> .....	5
a-La mise en oeuvre de l'obligation de débarquement et la réduction des rejets.....	6
b-Les plans de gestion à long terme .....	6
c-Accompagnement de l'Actualité Communautaire .....	7
d-Améliorer la connaissance et la gestion à court terme .....	8
e-Défense de la pêche artisanale .....	8
<b>3. Le CC Sud et les institutions européennes</b> .....	9
a-Collaboration avec la Commission Européenne.....	10
b-Collaboration avec les scientifiques .....	10
c-Collaboration avec les Etats Membres.....	10
d-Collaboration avec le Parlement Européen.....	10
e-Collaboration avec les autres CC en Europe.....	10
<b>4. Organisation du CC Sud</b> .....	11
Organigramme.....	12
Participation des membres aux réunions .....	13
<b>5. Le budget du CC Sud</b> .....	15
Vue générale.....	16
Comptes détaillés.....	17
<b>6. Annexes (exercice 2018-2019)</b> .....	19
La liste des membres.....	20
Les réunions du CC SUD .....	24
La représentation du CC Sud dans les réunions extérieures .....	25
Remerciements.....	26



1

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

Douzième exercice de fonctionnement  
du Conseil Consultatif des eaux occidentales australes



# Introduction

# 1. Introduction

Le Conseil Consultatif Régional des eaux occidentales australes (CCR.S, S pour Sud) a été créé en Avril 2007 en conformité avec la décision du Conseil l'Union Européenne de 2004 de création des dits Conseils Consultatifs Régionaux dans le secteur de la pêche. La création de ces conseils est l'un des piliers de la réforme de la politique commune de la pêche de 2002.

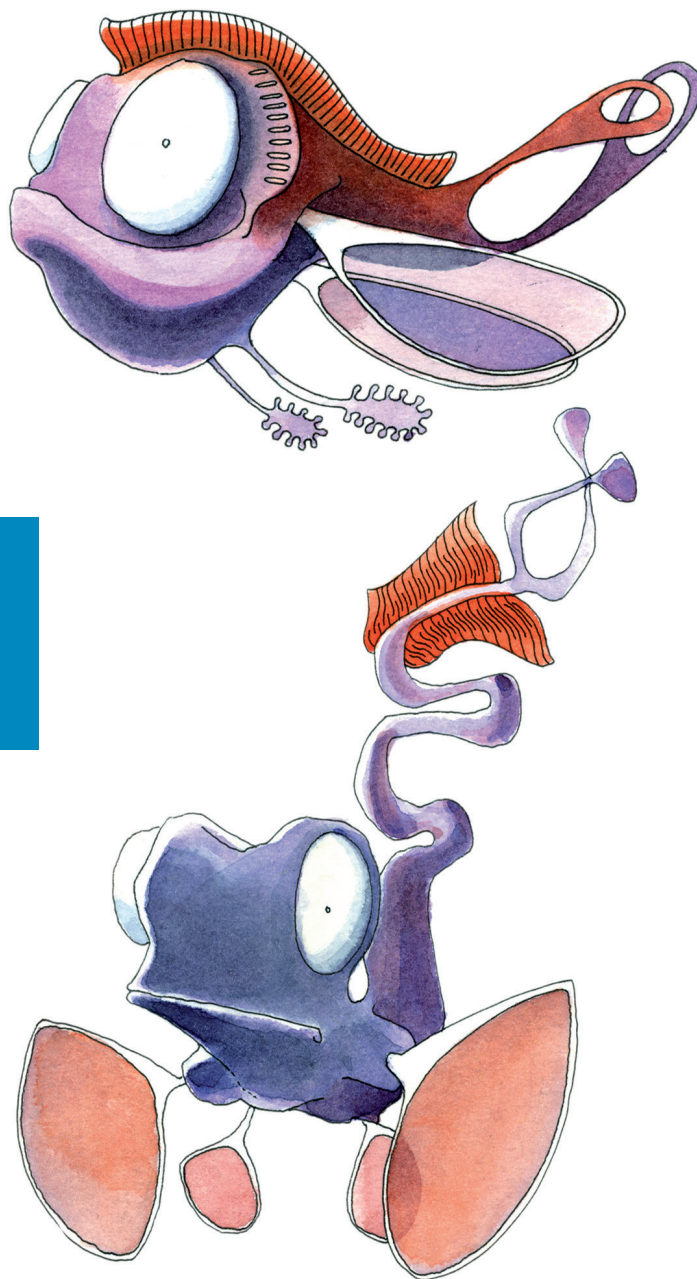
« Ils ont été créés pour permettre à la politique commune de la pêche de bénéficier du savoir et de l'expérience des pêcheurs et d'autres parties prenantes et de prendre en considération les différentes situations existantes dans les eaux communautaires<sup>1</sup>. » Mais le CC Sud a toujours indiqué sa volonté d'aller plus loin et de ne pas être cantonné à un simple rôle de pourvoyeur d'avis à la Commission Européenne.

Avec la nouvelle Politique Commune de la Pêche adoptée fin 2013, le rôle de ces structures consultatives s'est vu renforcé. S'ils devront poursuivre leur évolution, comme en atteste leur changement de nom, les attentes vis à vis des CC sont toujours plus grandes, du fait notamment de la régionalisation. Dans le même temps, les espoirs qu'il suscitent se traduisent aussi par une implication toujours accrue de la part des parties prenantes, ainsi qu'en témoigne la très forte participation aux réunions organisées par le CC Sud.

Lors de sa 12<sup>ème</sup> année d'exercice, le CC Sud a contribué aux grands processus décisionnels, donnant son avis sur les propositions de renouvellement d'un grand nombre de règlements communautaires.

La nouvelle organisation du Secrétariat du CC Sud, a permis de responsabiliser ses élus et d'inciter l'ensemble des membres à contribuer activement à la rédaction des avis, mais aussi d'améliorer la transparence entre le secrétariat et ses membres.

<sup>1</sup> Réexamen du fonctionnement des conseils consultatifs régionaux. Communication de la Commission au Conseil et au Parlement Européen (COM(2008)364).



# 2

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

Douzième exercice de fonctionnement  
du Conseil Consultatif des eaux occidentales australes



# Les activités du CC Sud

au cours de l'exercice 2018 - 2019

## 2. Les priorités de travail du CC Sud au cours de l'exercice 2018 - 2019

### a - La mise en oeuvre de l'obligation de débarquement et la réduction des rejets

Ce sujet a été traité par le CC Sud de manière importante au cours du précédent exercice, notamment grâce à la mise en place d'un groupe de travail Ad-Hoc dédié. Le CC Sud a de plus participé à chaque fois que cela a été possible aux réunions organisées par le Groupe d'Etats Membres auxquelles il était invité.

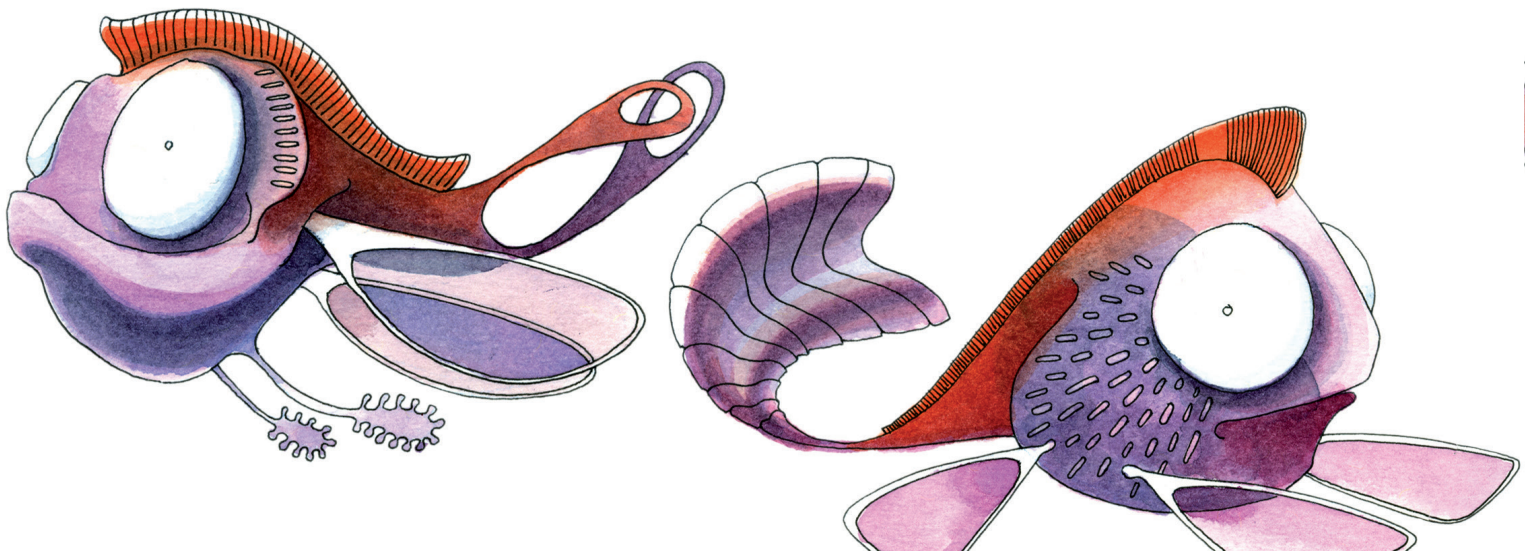
Le CC Sud a transmis à la Commission et au groupe d'Etats Membres un avis sur la mise en place effective de l'obligation de débarquement avant la fin Mai 2018 en tentant d'apporter des solutions aux difficultés envisagées notamment sur les choke species.

### b - Les plans de gestion à long terme

Suite à la parution du projet de plan de gestion des eaux occidentales de la Commission européenne, les membres du CC Sud ont proposé leurs recommandations au sein de l'avis 120.

Le CC Sud a également travaillé sur des approches pluriannuelles de gestion sous l'angle monospécifique. La mise en place d'un plan de gestion de la sardine du golfe a été travaillée lors des groupes Ad-Hoc concernés. La prise de mesure de gestion bilatérale (France-Espagne) étant une des solutions perçues afin de préserver ce stock.

Des travaux ont également été réalisés au sein du Groupe de Travail Espèces Pélagiques, afin de proposer un avis sur la gestion du thon rouge en amont de l'ICCAT (avis 123).



## c- Accompagnement de l'Actualité Communautaire

### ➤ Evaluation et modification du Règlement Contrôle

Le CC Sud a poursuivi ses réflexions concernant l'évolution du Règlement Contrôle suite à la proposition de la Commission présentée lors de l'Assemblée générale du CC. Ce sujet a par la suite été abordé lors des groupes de travail d'octobre. Ce travail s'est conclu par l'écriture d'un avis début 2019 (avis 127).

### ➤ Règlement Mesures Techniques

Le CC Sud a répondu à la consultation du Parlement Européen, un nouvel avis (avis 122) a en effet été transmis fin août 2018 au Parlement et à la Commission. Cet avis répond uniquement aux points faisant l'objet de la consultation à savoir la mise en place d'indicateurs de performances et les tailles des maillages.

### ➤ Renouvellement du FEAMP

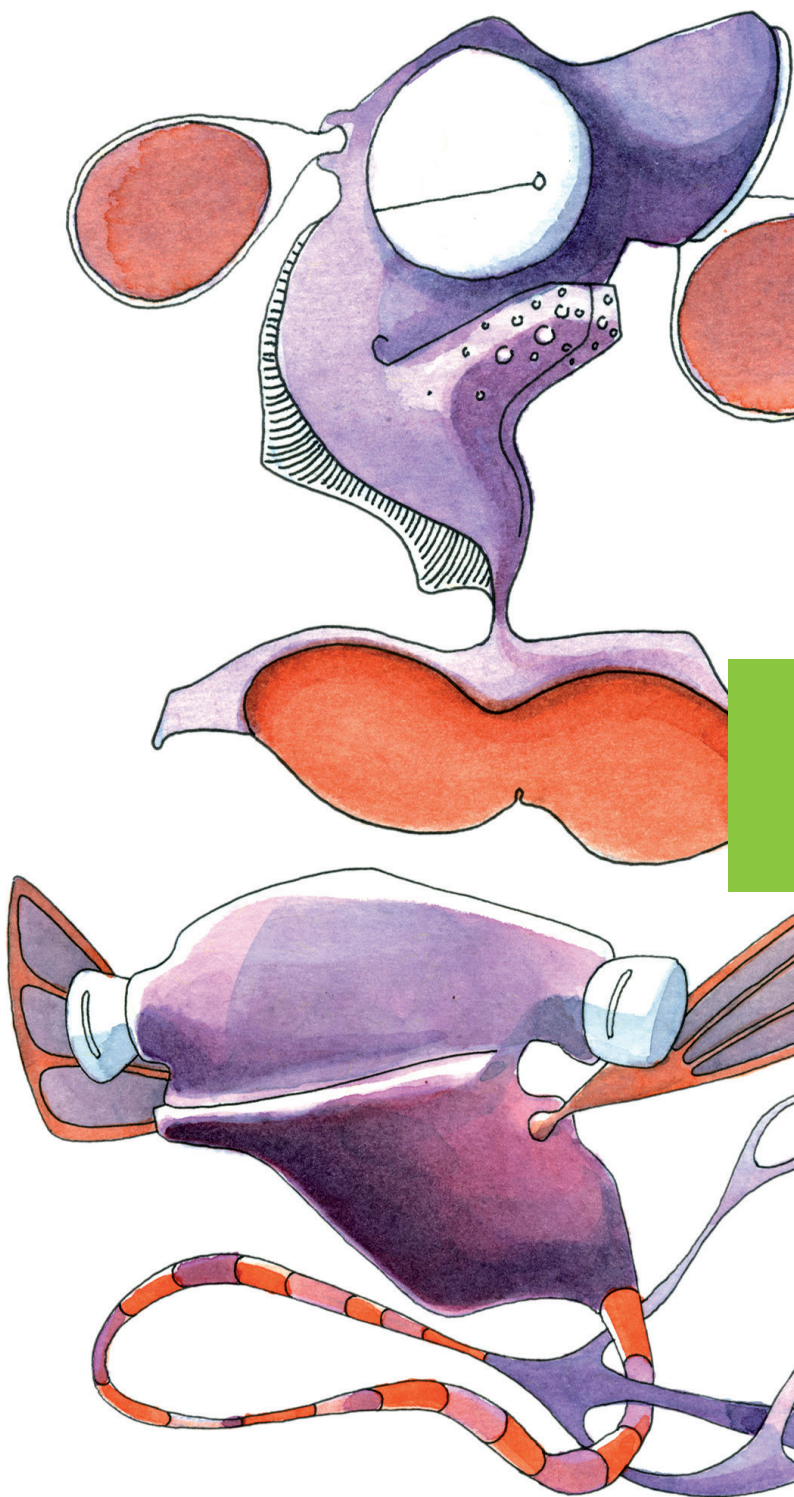
La proposition de la Commission a été présentée lors de l'assemblée générale du CC Sud, ce qui a permis d'initier une réflexion sur le sujet que ce soit sur les aspects économiques, sociaux ou environnementaux. Ces travaux se sont conclus par la parution de l'avis 125 en Novembre 2018.

### ➤ Brexit

Le CC Sud s'est positionné sur le Brexit au sein d'une lettre transmise à la Commission : le Brexit ne doit pas impacté la structure du CC Sud tant au niveau de son organisation que de ses compétences.

### ➤ CC RUP

Concernant la préfiguration du CC RUP, le CC Sud a contribué à organiser les débats entre ses membres issus de la Macaronésie et à partager les différentes actualités. Ceci au travers de son Groupe de Travail Subdivision Insulaire, présidé par C. Carballo (Cofradia de Corralejo) et lors des différents Comités exécutifs.





## d- Améliorer la connaissance et la gestion à court terme

### ↳ Possibilités de pêche

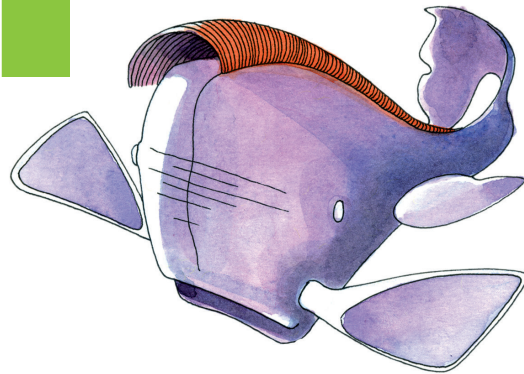
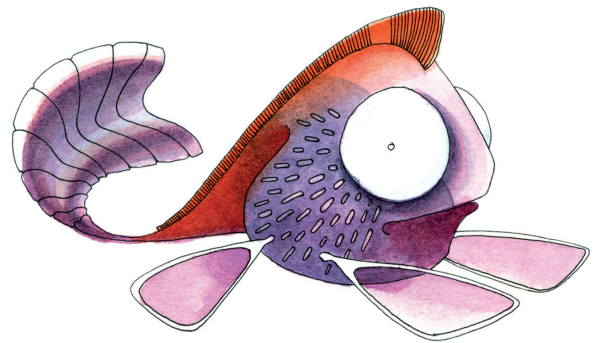
Le CC Sud a répondu à la traditionnelle consultation organisée par la Commission Européenne (« Policy Statement ») en ce qui concerne la fixation des possibilités de pêche (Avis 121). Le CC Sud s'est positionné en faveur d'une stabilité des TAC, d'un maintien des objectifs et d'une transparence accrue afin de faciliter la mise en place de l'obligation de débarquement. Le CC Sud a également passé en revue les différents stocks de sa zone de compétence en émettant des recommandations au cas par cas (Avis 124). Il doit être noté que l'état des stocks du golfe de Gascogne est en amélioration, la pression de pêche moyenne est proche du niveau permettant une exploitation au niveau du rendement maximal durable et la biomasse a fortement augmenté depuis le début des années 2000.

### ↳ Etiquetage des conserves de thon

Le CC Sud a émis un avis concernant l'étiquetage du thon en conserve, qui dans certains cas présentait une ambiguïté pouvant porter à confusion. Les membres du CC Sud ont donc proposé de modifier le règlement UE 1536/92 (Avis 126)

## e- Défense de la pêche artisanale

La défense des intérêts de la pêche artisanale constitue l'une des lignes directrices du CC Sud depuis sa création. L'essentiel des travaux sont réalisés via le Groupe de Travail « Pêches Traditionnelles » présidé par Basilio Otero (Cofradias de Galicia). Durant cet exercice, cet axe de travail structurant a notamment été concrétisé via des travaux portant sur : l'installation d'éoliennes offshore : après discussions dans le groupe de travail Pêches traditionnelles, le CC Sud a publié un avis sur ce sujet (avis 118). Cet avis insiste sur le fait que cette nouvelle activité ne doit pas nuire à l'activité de pêche. C'est-à-dire que les zones de pêche et en particulier de pêche artisanale ne doivent pas être fermées à cause de projets éoliens.





# 3

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

Douzième exercice de fonctionnement  
du Conseil Consultatif des eaux occidentales australes



# Le CC Sud et les institutions Européennes

# Le CC Sud et les institutions européennes

## ➤ Collaboration avec la Commission Européenne

La collaboration avec la Commission Européenne a été régulière au cours de cet exercice. La Commission a en effet participé à de nombreuses réunions du CC Sud, et a ainsi permis d'apporter aux membres de nombreuses précisions sur l'actualité communautaire, ce qui s'avère toujours précieux.

## ➤ Collaboration avec les scientifiques

La collaboration avec les scientifiques a été très régulière au travers des réunions organisées par le CC Sud notamment lors des groupes de travail Ad-Hoc, où la participation importante des scientifiques a été appréciée par tous. Diverses réunions organisées par le CIEM et forums (Discardless) ont également permis aux représentants du CC d'échanger avec des scientifiques.

## ➤ Collaboration avec les Etats Membres

Les échanges techniques avec les Etats Membres se sont poursuivis au cours de ce 12<sup>ème</sup> exercice, principalement via la participation aux réunions concernant l'obligation de débarquement organisées par le Groupe d'Etats Membres. Des représentants de chaque Etat Membre participent en outre très régulièrement aux réunions organisées par le CC Sud.

## ➤ Collaboration avec le Parlement Européen

Lors de cet exercice, le CC sud a répondu à la consultation du Parlement Européen sur les mesures techniques.

## ➤ Collaboration avec les autres CC en Europe

Le CC Sud a eut l'opportunité d'échanger avec les autres Conseils consultatifs lors nombreuses réunions organisées par diverses structures : InterCC, MIACO, Advisory Board de l'EFCA...





# 4

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

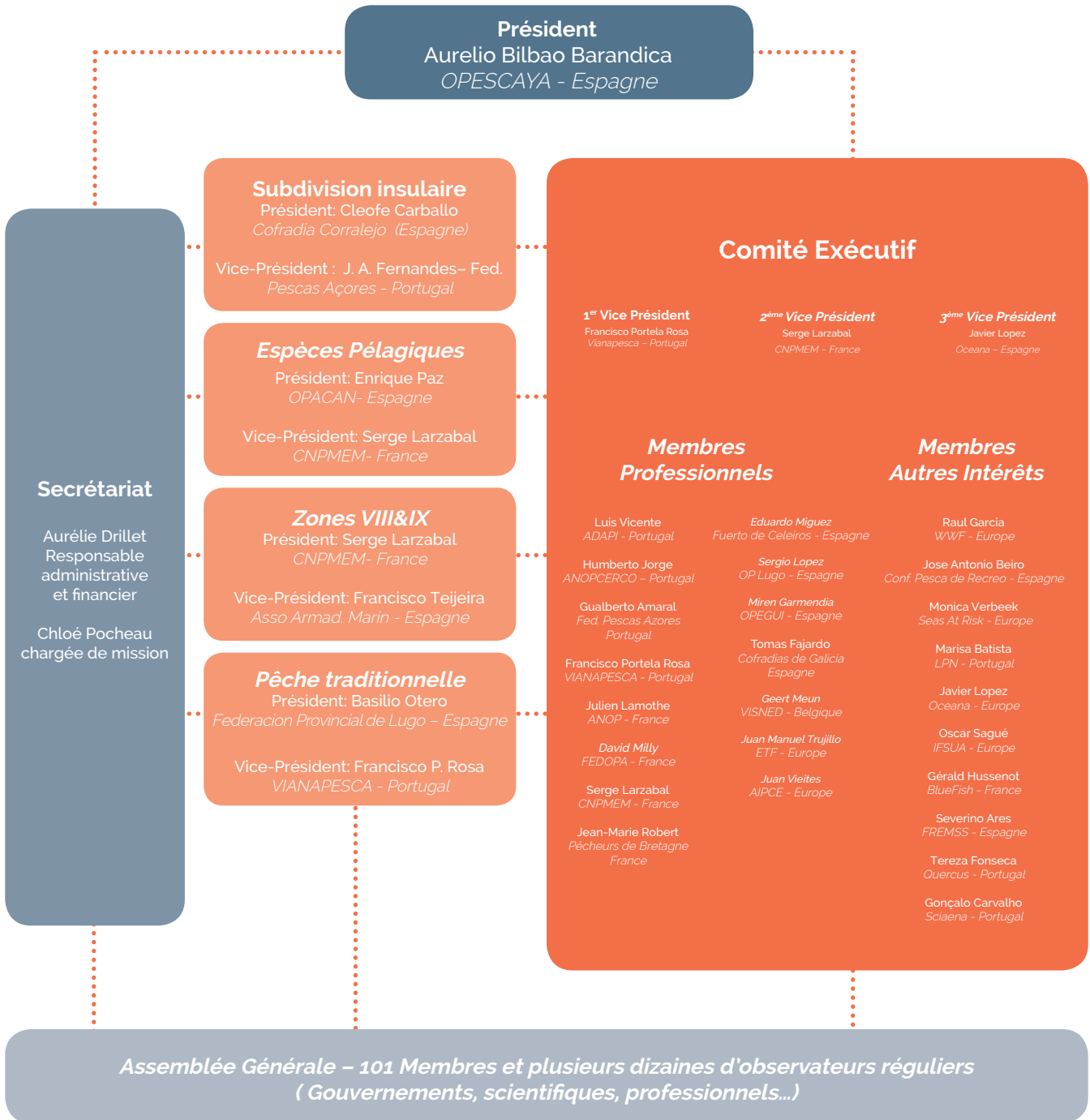
Douzième exercice de fonctionnement  
du Conseil Consultatif des eaux occidentales australes



# Organisation du CC Sud



# Organigramme





# Participation des membres aux réunions

**14 réunions** ont été organisées au cours de l'exercice dont trois réunions du comité exécutif, 7 réunions des groupes de travail, 2 réunions du Groupes Ad Hoc portant sur la sardine du golfe et une réunion Ad-Hoc sur l'obligation de débarquement.

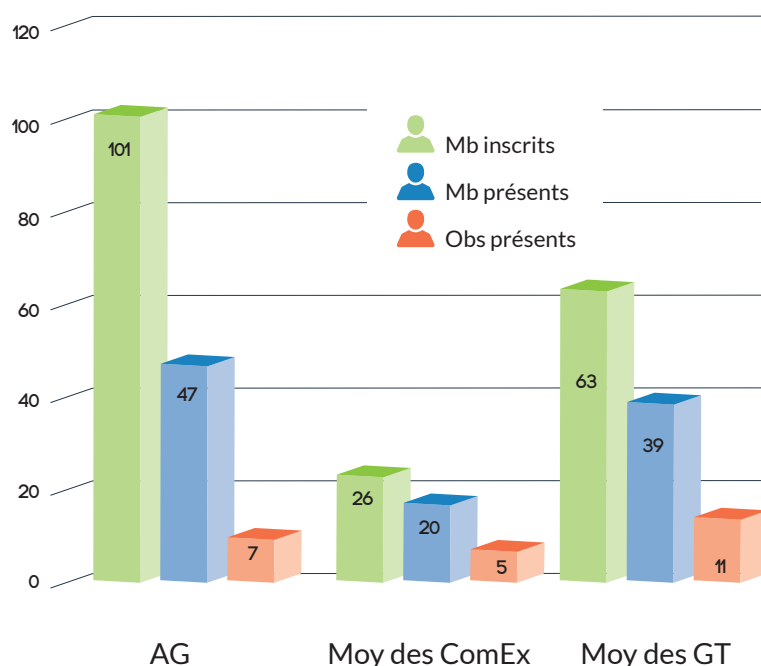
Avec 101 membres, le CC Sud est le CC qui compte le plus de membres en Europe. Ce nombre est à peu près stable depuis sa création. On compte 18 associations représentant les autres parties intéressées (femmes de la pêche, pêche récréative, défense de l'environnement, ...)

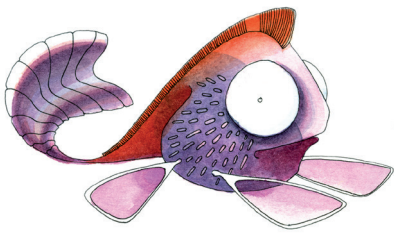
Pour le secteur de la pêche, les organisations proviennent très majoritairement (93%) des trois pays de la façade du CC : Portugal, Espagne et France. A noter, le nombre d'organisations pour chacun de ces pays est à peu près égal.

Il doit être noté et apprécié à sa juste valeur que le CC Sud compte aujourd'hui des Membres actifs répartis sur l'ensemble de son territoire.

Les réunions des Groupes de Travail comptent en moyenne 39 membres (63 y sont inscrits) et 11 observateurs (commission européenne, états, régions, scientifiques). La participation au comité

exécutif s'est renforcée (20 membres en moyenne) avec une participation importante d'observateurs. Environ la moitié des personnes inscrites dans les groupes de travail participent aux réunions. Par ailleurs, une participation exceptionnelle a été enregistrée lors du Groupe de travail Ad-Hoc sur l'obligation de débarquement avec 64 participants. Par ailleurs, tout au long de l'exercice, le CC Sud a été présent à une dizaine d'événements extérieurs : rencontres, colloques, séminaires, groupes de travail, etc. (cf. Annexe 5 sur le bilan des représentations). 15 personnes différentes ont tour à tour représentées le CC Sud dans ces différents forums. La représentativité des membres du CC Sud peut être jugée satisfaisante. Elle est néanmoins certainement perfectible, c'est pourquoi les lieux de réunions essayent de couvrir le plus possible le territoire du CC, afin de faciliter à d'éventuels nouveaux membres la découverte de notre structure.







# 5

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

Douzième exercice de fonctionnement  
du Conseil Consultatif des eaux occidentales australes

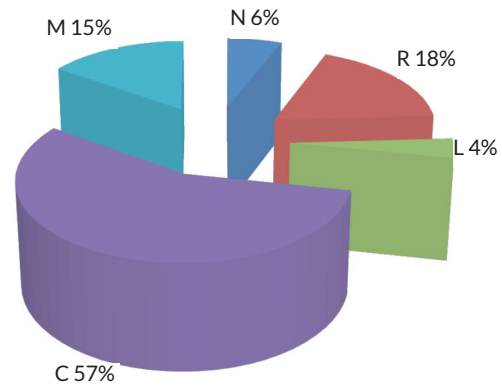
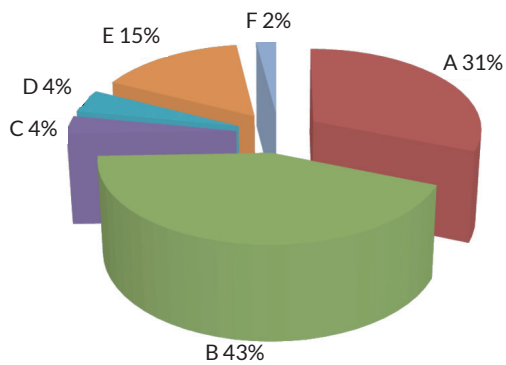


# Le budget du CC SUD



## Vue générale

		PRÉVISIONS			RÉEL				
		Eligible	Non éligible	TOTAL	Eligible	En nature	Non éligible	TOTAL	
Dépenses	A	STAFF	126 258 €	- €	126 258 €	108 985,44 €	- €	- €	108 985,44 €
	B	Participation aux réunions	210 038 €	2 000 €	212 038 €	150 972,57 €	- €	1 185,38 €	152 157,95 €
	C	Information et preparation des réunions	13 638,71 €	- €	13 638,71 €	7 643,11 €	4 985,57 €	- €	12 628,68 €
	D	Frais de fonctionnement	27 520 €	- €	27 520 €	15 687,19 €	- €	- €	15 687,19 €
	E	Traduction et Interpretation	80 590 €	- €	80 590 €	53 085,99 €	1 046,76 €	- €	54 132,75 €
	F	Autres contrats	12 000 €	- €	12 000 €	7 256,20 €	- €	- €	7 256,20 €
	H	Déficit	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL			470 044,71 €	2 000 €	472 044,71 €	343 630,50 €	6 032,33 €	1 185,38 €	350 848,21 €
Ressources	N	National	23 154 €	- €	23 154 €	23 154,00 €	- €	- €	23 154,00 €
	R	Régional	75 940,71 €	- €	75 940,71 €	68 336,80 €	2 380,00 €	- €	70 716,80 €
	L	Local	11 900 €	- €	11 900 €	11 900,00 €	3 652,33 €	- €	15 552,33 €
	C	Commission	300 000 €	- €	300 000 €	219 304,99 €	- €	1 185,38 €	220 490,37 €
	M	Membres	59 050 €	- €	59 050 €	59 050,00 €	- €	- €	59 050,00 €
RÉSULTAT			470 044,71 €	2 000 €	472 044,71 €	381 745,79 €	6 032,33 €	1 185,38 €	388 963,50 €





# Comptes détaillés

Année de référence

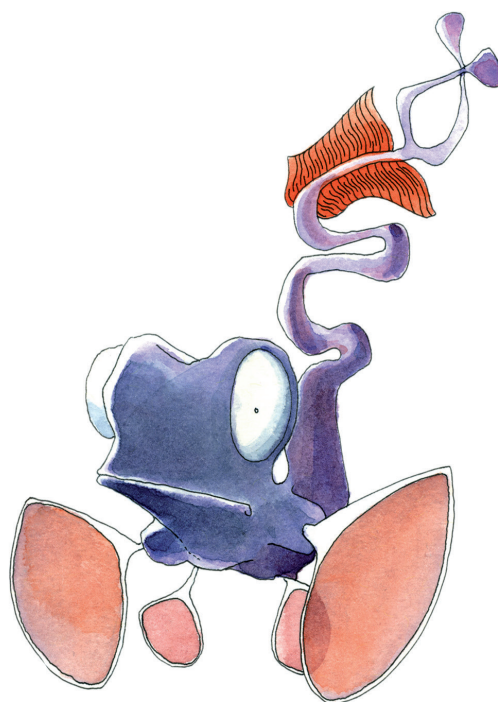
	Prévisions du 01/04/2018 au 31/03/2019		Dépenses effectuées du 01/04/2018 au 31/03/2019		Autres dépenses non éligibles du 01/04/2018 au 31/03/2019
	Eligible	Non Eligible	Eligible	En nature	Non Eligible
<b>A. PERSONNEL</b>	<b>126 258,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>108 985,44 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
A1. Personnel administratif et personnel d'appoint	126 258,00 €	0,00 €	108 985,44 €	0,00 €	0,00 €
A1.1. Salaires (charges salariales incluses)*	123 958,00 €	0,00 €	107 002,04 €	0,00 €	0,00 €
A1.2 Autres coûts	2 300,00 €	0,00 €	1 983,40 €	0,00 €	0,00 €
<b>B. PARTICIPATION AUX RÉUNIONS</b>	<b>210 038,00 €</b>	<b>2 000,00 €</b>	<b>150 972,57 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 185,38 €</b>
B1.1. MEMBRES- Frais de voyage	98 252,00 €	500,00 €	65 550,73 €	0,00 €	600,00 €
B1.2. MEMBRES- Frais de séjour	88 246,00 €	500,00 €	63 751,00 €	0,00 €	192,00 €
B1.3. STAFF-Frais de voyage	8 700,00 €	500,00 €	9 661,79 €	0,00 €	115,38 €
B1.4. STAFF-Frais de séjour	10 116,00 €	500,00 €	10 155,97 €	0,00 €	278,00 €
B1.5. 6XX-Frais de voyage	1 800,00 €	0,00 €	303,73 €	0,00 €	0,00 €
B1.6. 6XX -Frais de séjour	1 440,00 €	0,00 €	292,00 €	0,00 €	0,00 €
B1.7. Autres couts	1 484,00 €	0,00 €	1 257,35 €	0,00 €	0,00 €
<b>C. INFORMATION ET PRÉPARATION DES RÉUNIONS</b>	<b>13 638,71 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>7 643,11 €</b>	<b>4 985,57 €</b>	<b>0,00 €</b>
C1. Préparation des réunions	10 738,71 €	0,00 €	5 871,11 €	4 985,57 €	0,00 €
C1.1. Frais de location (salles, équipement ...)	4 504,71 €	0,00 €	871,20 €	3 546,33 €	0,00 €
C1.2. Frais réunions ( coffee breaks...)	6 234,00 €	0,00 €	4 999,91 €	1 439,24 €	0,00 €
C2. Frais d'information et de diffusion	2 900,00 €	0,00 €	1 772,00 €	0,00 €	0,00 €
C2.1. Frais de publication	600,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
C2.2. Frais de diffusion	2 300,00 €	0,00 €	1 772,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>D. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>27 520,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>15 687,19 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D1. Location de bureaux	7 300,00 €	0,00 €	6 519,81 €	0,00 €	0,00 €
D2. Traitement des données	3 600,00 €	0,00 €	1 178,00 €	0,00 €	0,00 €
D2.1. Équipement de traitement de données	1 800,00 €	0,00 €	639,00 €	0,00 €	0,00 €
D2.2. Logiciels	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D2.3. Maintenance du matériel	1 800,00 €	0,00 €	539,00 €	0,00 €	0,00 €
D3. Frais généraux	16 620,00 €	0,00 €	7 989,38 €	0,00 €	0,00 €
D3.1. Équipement de bureau	3 000,00 €	0,00 €	1 450,79 €	0,00 €	0,00 €
D3.2. Téléphone/télécopieur/Internet	4 620,00 €	0,00 €	3 463,16 €	0,00 €	0,00 €
D3.3. Fournitures/consommables	4 200,00 €	0,00 €	1 489,95 €	0,00 €	0,00 €
D3.4 Poste	2 700,00 €	0,00 €	933,87 €	0,00 €	0,00 €
D.3.5 Autres frais: frais bancaires, assurances...	2 100,00 €	0,00 €	651,61 €	0,00 €	0,00 €
<b>E. Traduction et interprétation</b>	<b>80 590,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>53 085,99 €</b>	<b>1 046,76 €</b>	<b>0,00 €</b>
E1. Interprétation	43 840,00 €	0,00 €	36 931,91 €	1 046,76 €	0,00 €
E1.1. Interpretes	27 720,00 €	0,00 €	18 137,95 €	567,46 €	0,00 €
E1.2. Deplacement	2 720,00 €	0,00 €	339,00 €	0,00 €	0,00 €
E1.3 Techniciens	1 400,00 €	0,00 €	659,80 €	48,62 €	0,00 €
E1.4. Equipement	12 000,00 €	0,00 €	17 795,16 €	430,68 €	0,00 €
E2. Traduction	36 750,00 €	0,00 €	16 154,08 €	0,00 €	0,00 €
<b>F. AUTRES CONTRATS</b>	<b>12 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>7 256,20 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
F1. Honoraires (présidence, rappor- teur...)	12 000,00 €	0,00 €	7 256,20 €	0,00 €	0,00 €
<b>G. 5% DES COÛTS ÉLIGIBLES DIRECTS - RÉSERVE POUR IMPRÉVUS</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>			
<b>H. Deficit</b>	<b>0,00 €</b>				
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>470 044,71 €</b>	<b>2 000,00 €</b>	<b>343 630,50 €</b>	<b>343 630,50 €</b>	<b>1 185,38 €</b>
	<b>472 044,71 €</b>			<b>350 848,21 €</b>	



# Comptes détaillés

Année de référence

	Prévisions du 01/04/2018 au 31/03/2019		Subventions reçues du 01/04/2018 au 31/03/2019		Autres recettes non éligibles du 01/04/2018 au 31/03/2019
	Eligible	Non Eligible	Eligible	En nature	Non Eligible
<b>1. Budgeted public contribution</b>	<b>110 994,71 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>103 390,80 €</b>	<b>6 032,33 €</b>	<b>0,00 €</b>
National level	23 154,00 €	0,00 €	23 154,00 €	0,00 €	0,00 €
Financial contribution	23 154,00 €	0,00 €	23 154,00 €	0,00 €	0,00 €
Provision of rooms	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Regional level	75 940,71 €	0,00 €	68 336,80 €	2 380,00 €	0,00 €
Financial contribution	75 940,71 €	0,00 €	68 336,80 €	2 380,00 €	0,00 €
Secondment of staff	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Local level	11 900,00 €	0,00 €	11 900,00 €	3 652,33 €	0,00 €
Financial contribution	11 900,00 €	0,00 €	11 900,00 €	3 652,33 €	0,00 €
Secondment of staff	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>2. Commission's contribution applied for</b>	<b>300 000,00 €</b>	<b>2 000,00 €</b>	<b>219 304,99 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>3. Other resources</b>	<b>59 050,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>59 050,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
Members AG	38 350,00 €	0,00 €	38 350,00 €		
Membres ComEx	20 700,00 €	0,00 €	20 700,00 €		
<b>GRAND TOTAL (1+2+3) (Equal to Grand Total Budget forecast-expenses)</b>	<b>470 044,71 €</b>	<b>2 000,00 €</b>	<b>381 745,79 €</b>	<b>6 032,33 €</b>	<b>0,00 €</b>
	<b>472 044,71 €</b>		<b>388 963,50 €</b>		





# 6

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

Douzième exercice de fonctionnement  
du Conseil Consultatif des eaux occidentales australes



# Annexes

(exercice 2018-2019)



# La liste des membres

Code	Structure	Représentant		
103	AAPAP	Jose Antonio Fernandes		
104	AAPLCLZO	Jeronimo Alexandre Rato		
102	AAPSACV	Filipa Faria		
248	ACERGA	Andrès Garcia Bouteira		
137	ACPA	Pedro Melo		
106	ADAPI	Luis Vicente		
532	AGLIA	François Gatel		
407	AIPCE	Pierre Commere		
109	AMAP	Humberto Manuel Batista Jorge		
201	ANASOL	Purificacion Fernandez		
202	ANFACO	Juan Vieites		
110	ANICP	Ruben Maia		
302	ANOP	Julien Lamothe		
140	ANOPCERCO	Humberto Jorge		
111	APASA	Carlos Avila		
135	APEDA	Jorge Gonçalves		
112	APISJ	Antonio Laureno Silveira		
305	APP	Jean-François Thobie		
142	APRAP	Ruben Farias		
226	Asociacion de Armadores de Buques de Pesca de Marin	Francisco Teijeira		
258	Asociacion de armadores de punta del Moral	Alonso Abreu Lozano		
143	Associação 7 mares	Catia Botelho		
141	Associação de Pescadores da Ilha de Corvo	Arlindo Manuel Pereira		
115	Associação dos Pescadores da Ilha de Santa Maria	José Resendes Santos		
116	Associação dos Pescadores Graciosenses	Lazaro Miguel Lima Pires da Silv		
138	Associação Terceirense da Armadores (ATA)	Paulo Pereira Melo		
530	Association Blue Fish	Gérald Hussenot		
136	Associação dos Pescadores Florentinos	Jose Florentino Azevedo		
254	AVOCANO	Santiago Folgar Gutierrez		
324	CDPMEM 29	Marion Deslaby		
329	CDPMEM 56	Olivier LE NEZET		
247	CEPESCA	Javier Garat		
307	CIDPMEM 64-40	Serge Larzabal		
518	CIPS (Conf. Internationale pêche Sportive)	Barbara Durante		
308	CNPMEM	Serge Larzabal		
238	COFRADIA DE PESCADORES DE CORRALEJO	Clefo Carballo Morera		
256	Cofradia de Pescadores de Sanlucar	Jose Carlos Marcia Rivero		
257	Cofradia de pescadores de Santo Cristo del Mar	Manuel Fernandez Belmonte		
244	Cofradia de Pescadores Morrojable	Juan Francisco Placeres Viera		
253	CONSENSA	Jose Luis Ortiz San Sebastian		
121	Cooperativa E.S. Pescadores da Ribeira Quente	Gualberto R. Amaral		
306	Cooperative Pêcheurs d'aquitaine	David Milly		
122	Coopescamadeira	Luis Calaça		
311	COREPEM	José Jouneau		
309	CRPMEM Aquitaine	Patrick Lafargue		
310	CRPMEM Bretagne	Olivier Le Nezet		
502	EAFPA	Cintia Machado		

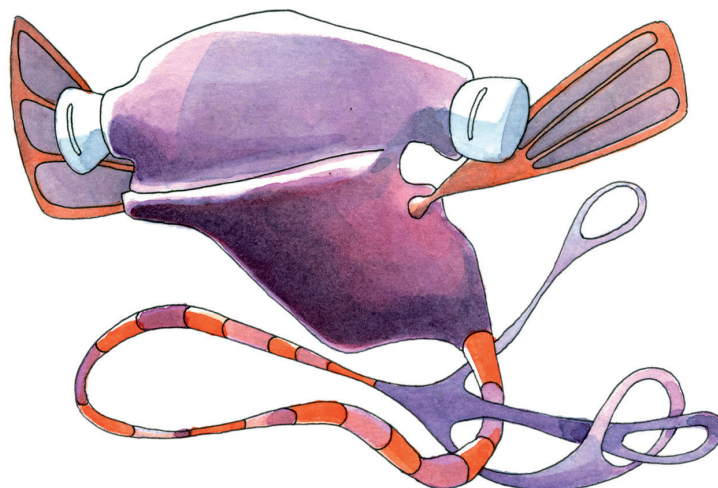


405	ETF	Juan Manuel Trujillo		
229	FECOPPAS	Juan Dimas Garcia		
261	Fed. Andaluza de Cofradias de pescadores	Manuel Fernandez Belmonte		
133	Federação das Pescas dos Açores	Gualberto Rita Amaral		
240	Federacion de cofradias de pescadores de Bizkaia	Iñaki Zabaleta Bilbao		
260	Federacion de Cofradias de Pescadores de Cadiz	Miguel Angel Ariza Guerrero		
232	Federacion de cofradias de pescadores de cantabria	Enrique Paz Setien		
245	Federacion de cofradias de Pescadores de Guipuzkoa	Eugenio Elduayen		
213	Federacion Gallega de Cofradias de Pescadores	Tomas Fajardo		
504	Federacion Gallega de pesca maritima responsable	Jose Antonio Beiro		
249	Federacion Provincial Cofradias A Coruña	Manuel Daniel Formoso Moledo		
251	Federacion Provincial de Cofradias de Lugo	J. Basilio Otero Rodriguez		
250	Federacion provincial de cofradias de Pontevedra	Jose Antonio Gomez Castro		
313	FEDOPA	David Milly		
331	FFSPM	Frédéric Charrier		
333	FIAC - Fed. Française des Industries d'aliments Conserves	Jean-François Hug		
531	FREMSS	Severino Ares Lago		
315	FROM SUD OUEST	Julien Lamothe		
252	GAC Fuerteventura	Luis Lerma		
529	IFSUA	Oscar Sagué Pla		
527	Ilhas em rede - Associação de Mulheres na Pesca Açoriana	Maria Lurdes Batista		
241	ISLATUNA	Rivero Rodriguez		
321	Les Pêcheurs de Bretagne	Jean Marie Robert		
526	LPN - Liga para a Protecção da Natureza	Marisa Batista		
515	Mutua dos Pescadores	Jeronimo Teixeira		
528	OCEANA	Javier Lopez		
255	OP Conil- OPP72	Nicolas Fernandez Muñoz		
320	OP de la Cotinière	Eric Renaud		
215	OP LUGO	Sergio Lopez		
317	OP Vendée	Jérôme Maillet		
233	OPACAN	Enrique Paz Setien		
216	OPECA	D. ALBERTO RENTERIA BILBAO		
217	OPEGUI	Miren Garmendia Ceberio		
218	OPESCAYA	Aurelio Bilbao		
319	OPPAN	Christian Cloutour		
219	OPPAO	Luis Francisco Marin Andrés		
242	OPTUNA N°42	Andrès Cedres Alonso		
222	ORPAGU	Juana Parada Guinaldo		
223	PESCAGALICIA-ARPEGA-OBARCO	Torcuato Teixeira		
332	Plateforme de la petite pêche artisanale	Ken Kawahara		
406	PO URK UA	Geert MEUN		
126	PORTO DE ABRIGO-COOP.COMERCIAL-CRL	Liberato Fernandes		
224	Puerto de Celeiro	Eduardo Miguez		
536	QUERCUS	Tereza Fonseca		
516	Rede portuguesa das mulheres da pesca - AKTEA	Marta Pita		
408	Rederscentrale	Emiel Brouckaert		
534	SCIAENA	Gonçalo Carvalho		
509	SEAS AT RISK	Monica Verbeek		
535	SOLDECOCOS	Jorge Saez Jimenez		
323	UAPF	Marc Ghiglia		
521	UMAR Açores	Clarisse Canha		
132	VIANAPESCA	Francisco Portela Rosa		
402	VISNED	Geert MEUN		
503	WWF	Raul Garcia		



# Réunions

Réunions	Date	Lieu
1. Groupe de Travail des zones VIII&IX	16/04/2018	Madrid
2. GT Ad-Hoc Obligation de débarquement	17/04/2018	Madrid
3. Groupe de Travail Insulaire	18/04/2018	Madrid
4. Groupe de travail des Pêcheries traditionnelles	18/04/2018	Madrid
5. Groupe de Travail Pélagiques	18/04/2018	Madrid
6. Comité Exécutif	30/05/2018	Lisbonne
7. GT Ad-Hoc Sardine du golfe	19/06/2018	Urrugne
8. Assemblée Générale Ordinaire	03/07/2018	Nantes
9. GT Ad-Hoc Sardine du golfe	23/10/2018	Gueteria
10. Groupe de Travail des zones VIII&IX	30/10/2018	Cadiz
11. Groupe de travail des Pêcheries traditionnelles	30/10/2018	Cadiz
12. Groupe de Travail Pélagiques	31/10/2018	Cadiz
13. Comité Exécutif	27/11/2018	Saint Jacques de Compostelle
14. Comité Exécutif	13/02/2019	Bilbao





# Représentations du CC SUD

en réunions extérieures  
d'Avril 2018 à Mars 2019

Date	lieu	Thème et représentants
13/04/18	Bruxelles	Réunion InterCC sur le Brexit Emilie Gelard, Ana Matias
Avril et Mai 2018	Madrid	Réunions du GEM Aurelio Bilbao, Chloé Pocheau, Javier Lopez, Sergio Lopez, Luis Vicente, Jean-Marie Robert
06/09/18	Lorient	COFIL LANGOLF- IFREMER Chloé Pocheau
14/09/18	Bruxelles	Séminaire Etat des Stocks Chloé Pocheau, Serge Larzabal, Javier Lopez
18/09/18	Madrid	Réunion du GEM Chloé Pocheau
04/10/18	Madrid	Réunion du GEM Chloé Pocheau
09-10/10 /2018	Vigo	Agence de Contrôle Chloé Pocheau, Francisco Portela Rosa
15/10/18	Lorient	Réunion technique Sardine du golfe de Gascogne Chloé Pocheau
16/10/18	Bruxelles	Réunion Inter CC Chloé Pocheau, Serge Larzabsl, Andrea Ripol
12-19/11/2018	Dubrovnik	ICCAT Enrique Paz
4-5/12/2018	Bruxelles	Séminaire MSC Chloé Pocheau
5/12/2018	Madrid	Réunion Brexit Sergio Lopez, Javier Lopez
4-5/12/2018	Bruxelles	Workshop on Digital Tools for Small-Scale Fisheries Andrea Ripol
17-18/01/2019	Copenhague	MIACO Chloé Pocheau, Ana Matias, Miren Garmendia
31/01/2019	Nantes	Rencontre avec les Regions Françaises Aurélie Drillet, Serge Larzabal
30-31/01/2019	Copenhague	Final Seminary DISCARDLESS Chloé Pocheau
27/02/2019	Bruxelles	EFCA Advisory Board Chloé Pocheau
26/03/2019	Lisbonne	Réunion du GEM Chloé Pocheau, Jorge Serafim Abrantes, Javier Lopez

# Remerciements

Le CC Sud ne serait rien sans l'implication de ses membres, et particulier, ceux qui ont choisi d'occuper des postes à responsabilité de sein de notre organisation doivent être tout particulièrement remerciés :

- **Aurelio Bilbao,**  
*Président du CC Sud*
- **Enrique Paz,**  
*Président du Groupe de Travail  
Espèces Pélagiques et ICCAT*
- **Cleofé Carballo,**  
*Président du Groupe de Travail  
Subdivision Insulaire*
- **Basilio Otero,**  
*Président du Groupe de Travail  
Pêches traditionnelles*
- **Serge Larzabal,**  
*Président du Groupe de Travail  
Espèces Benthiques et Démersales VIII et IX*

Un grand merci également à l'ensemble de nos membres pour leur contribution à nos travaux, durant les réunions ou de manière électronique, ainsi qu'aux membres qui ont contribué en la facilitation de l'organisation de réunions.





Nous tenons à remercier nos partenaires financiers ainsi que tous ceux sans l'aide de qui nous n'aurions pas pu réaliser notre programme de travail et plus particulièrement :

- **La Commission Européenne**  
pour son accompagnement financier et technique et, en particulier, Pascale Colson et Martine Aussems,
- **Les régions Bretagne, Pays de la Loire et Aquitaine**  
pour leur soutien financier au secrétariat du CCS,
- **L'agglomération de Lorient,**
- **Le Crédit Maritime,**
- **Le Ministère Espagnol de la pêche**  
pour son accueil et l'aide à l'organisation des réunions des Groupes de Travail d'Avril 2018,
- **Le Ministère Portugais de la pêche**  
pour son accueil et l'aide à l'organisation de la réunion du Comite Exécutif de mai 2018,
- **La Région Pays de la Loire**  
pour son accueil et l'organisation de notre Assemblée Générale de Juillet 2018,
- **La Fédération andalouse de cofrardias**  
pour son aide financière et technique à l'organisation des réunions des Groupes de Travail du mois d'Octobre 2018,
- **Le Gouvernement basque**  
pour son aide financière pour l'organisation du Comité Exécutif à Bilbao de Février 2019.

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

Douzième exercice de fonctionnement  
 du Conseil Consultatif des eaux occidentales australes



Le CC SUD couvre la zone atlantique allant de la pointe de la Bretagne au Nord, au détroit de Gibraltar au sud (zones CIEM VIII & IX) ainsi que les régions ultrapériphériques de Madère, des Açores et des Iles Canaries (zone CIEM X, et les divisions COPACE 34.1.1., 34.1.2, 34.2.0).

